

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FINANCES LOCALES

SOUS-DOMAINE :
SUBVENTIONS

OBJET :
**Plan de financement
prévisionnel
Chantier d'Insertion
2021**

**Le nombre de
délégués en service
est de 71**

**Convocation du
conseil
en date du
10 novembre 2020**

**CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :**

**PAR PUBLICATION
LE**

**PAR DELEGATION
LE**

Signature

Séance du Conseil Communautaire du 17 novembre 2020 à 18 heures 30
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la
présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de
Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Présents : Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE,
Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER,
Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES,
Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES,
Marie-Paule CAU, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gilbert COSTE,
Pascale CRAVERO, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA,
François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE,
Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL,
Jean-François GLEIZES, Philippe GREFFIER, Philippe GUIRAUD,
Gérard LAMARQUE, Cédric LEMOINE, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD,
Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY,
Bernard PECH, Bruno PERLES, Henri POISSON,
Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Martine PUEBLA,
Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Nicolas RAUZY,
Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Régine SURRE, Gilles TERRISSON,
Guy THOMAS, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET,
Monique VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Didier MAERTEN par Pascale CRAVERO, René MERIC par
Jean-François GLEIZES, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER.

Procurations : Dominique DUBLOIS à Philippe GREFFIER,
Préscillia GRANIER à Hélène GIRAL, Bernard GRIMAUD à
Elisabeth ESCAFRE, Evelyne GUILHEM à Audrey GAIANI, Benoît MERLIN à
Martine PUEBLA, Thierry ROSSICH à Guy THOMAS. Bernard VIDAL à
Bernard PECH.

Excusés : Robert BATIGNE, Sabine CHABERT, Frédéric JEANJEAN,
Cédric MALRIEU, Bruno POMART, Marc TARDIEU.

Absents : Thierry LEGUEVAQUES, Thierry MALLEVILLE, Hubert NAUDINAT.

Secrétaire de séance : Jean-François VERONIN-MASSET.

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que dans le cadre de la mutualisation du dispositif d'insertion, un projet de chantier d'insertion 2021 a été déposé par la Communauté de Communes.

Ce chantier s'adresse à des bénéficiaires de minima sociaux à raison de 50 % référant département de l'Aude, 50 % référant Etat.

Le chantier d'insertion « Cœur de Villages / Rénovation-Patrimoine » vise à travers la valorisation du patrimoine communal et intercommunal à rapprocher de l'emploi pérenne les salariés bénéficiaires du dispositif, à travers l'apprentissage des techniques de base des métiers du bâtiment et de l'entretien des espaces verts, et un soutien socio professionnel. Cette mission à caractère social permet la synergie entre le tissu économique local et la volonté d'accompagnement vers l'emploi des populations en difficulté.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire d'adopter le plan de financement prévisionnel du chantier d'insertion « cœur de villages / rénovation - patrimoine » 2021 et de l'autoriser à déposer les demandes subventions auprès des différents services instructeurs.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte le plan de financement prévisionnel ci-après du chantier d'insertion « cœur de villages / rénovation - patrimoine » 2021 :

Dépenses		Recettes	
Salaires	242 605,00 €	177 362,00 €	Subvention Etat
Gestion administrative	23 000,00 €	97 713,00 €	Subvention Département
Prestations de service	148 000,00 €	50 000,00 €	Subvention FSE
Autres	4 906,00 €	93 436,00 €	Participation CCCLA
Total	418 511,00 €	418 511,00 €	Total

AUTORISE Monsieur le Président à déposer les dossiers de demande de subventions auprès des services instructeurs pour chaque chantier et à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 17 novembre 2020

Le Président,

Philippe GREFFIER

